

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/04/2014

Réception par le Prefet : 15/04/2014

Publication : 17/04/2014



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-4-12-1

Séance du vendredi 11 avril 2014

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

DELOCALISATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU VENDREDI 16 MAI 2014

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le règlement intérieur de l'Assemblée approuvé par délibération du Conseil Général n° CG-2011-2-1-7 du 14 avril 2011 et plus particulièrement son chapitre 2 article 1-1,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide la décentralisation de la réunion de la Commission Permanente du vendredi 16 mai 2014 à ENSISHEIM.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions